

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

Personnes présentes, absentes, excusées et ayant donné pouvoir

Sont présents :

M. Romain AUBERT, M. Bastien BARNEAUD, M. Michel CERIEZ, M. Robin CHARRIEAU, M. Pierre-Michel ESTRAYER, M. Joël GALLICE, Mme Isabelle MATHIEU, Mme Sylviane MICHEL, M. Yvan MICHEL, Mme Élodie MILLIERE, Mme Éliane PAULET, M. Frédéric REYNAUD, M. Jean-Michel TRON, M. Stéphane CLERJON.

En visioconférence : Mme Nicole BOUCHACOURT, Mme Céline CHARBONNIER.

Est désigné secrétaire de séance : M. Romain AUBERT

Ouverture du conseil

Mr le Maire annonce que 1 point doit être ajouté à l'ordre du jour :

- Avenant du contrat enfance

Les points à l'ordre du jour

1. Règles d'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante à distance.

Mr Le Maire expose qu'il convient de préciser au-cours de cette première réunion, les conditions de la tenue du conseil à distance et notamment :

- les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats ;
- les modalités de scrutin.

La technologie retenue pour l'organisation de la réunion est celle de la vidéoconférence. L'outil utilisé est le suivant Microsoft teams.

L'identification des participants se fera par appel nominatif. Le vote des délibérations interviendra par vote au scrutin public organisé par appel nominal.

En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le Maire reportera ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Cette séance ne peut se tenir par voie dématérialisée.

Pour procéder au vote, il est procédé à l'appel nominal des membres qui sont invités, à tour de rôle, à faire connaître clairement le sens de leur vote (pour/contre/abstention).

Afin d'assurer le caractère public des réunions, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique via le site internet de notre collectivité en lien avec notre page YouTube.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 21/01/2020.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

AR

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

3. Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget principal 2020,

Monsieur le Maire dresse le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget Général de la commune, qui se résume ainsi :

| | SECTION DE FONCTIONNEMENT | | SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|------------------------|---------------------------|----------|--------------------------|---------|
| DEPENSES 2020 | 1 770 419,69 € | | 980 940,32 € | |
| RECETTES 2020 | 2 049 178,24 € | | 733 602,95 € | |
| SOLDE 2020 | 278 758,55 € | EXCEDENT | -247 337,37 € | DEFICIT |
| Report résultat 2020 | 295 860,38 € | EXCEDENT | -3 241,85 € | DEFICIT |
| Résultat 2020 | 574 618,93 € | EXCEDENT | -250 579,22 € | DEFICIT |
| Résultat global | 324 039,71 € | | EXCEDENT | |

Les restes à réaliser sont les suivants :

En dépenses d'investissement 502 193.00 €

En recettes d'investissement 314 530.00 €

Monsieur Frédéric Reynaud propose d'affecter au Budget Primitif 2021 de la Commune :

- au compte 002 excédent de fonctionnement reporté, le montant de 136 376.71 €
- au compte 1068 recettes d'investissement, le montant de 438 242.22 €

Monsieur Jean-Michel TRON se retire de l'Assemblée et ne participe pas au vote

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

4. Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget camping « Le Fein » 2020,

Monsieur le Maire dresse le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget camping « Le Fein », qui se résume ainsi :

| | SECTION DE FONCTIONNEMENT | | SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|------------------------|---------------------------|----------|--------------------------|----------|
| DEPENSES 2020 | 63 673,11 € | | 0,00 € | |
| RECETTES 2020 | 147 107,74 € | | 17 076,43 € | |
| SOLDE 2020 | 83 434,63 € | EXCEDENT | 17 076,43 € | EXCEDENT |
| Report résultat 2020 | 199 651,34 € | EXCEDENT | 446 091,86 € | EXCEDENT |
| Résultat 2020 | 283 085,97 € | EXCEDENT | 463 168,29 € | EXCEDENT |
| Résultat global | 746 254,26 € | | EXCEDENT | |

Monsieur Frédéric Reynaud propose d'affecter au Budget Primitif 2021 du Camping le Fein :

- au compte 002 excédent de fonctionnement reporté le montant de 283 085.97€
- au compte 001 excédent d'investissement reporté le montant de 463 168.29 €

Monsieur Jean-Michel TRON se retire de l'Assemblée et ne participe pas au vote

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

AR

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

5. Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget « Collet II » 2020,

Monsieur le Maire dresse le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget « Collet II », qui se résume ainsi :

| | SECTION DE FONCTIONNEMENT | | SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|------------------------|---------------------------|---------|--------------------------|----------|
| DEPENSES 2020 | 158 129,90 € | | 175 278,92 € | |
| RECETTES 2020 | 157 639,59 € | | 157 639,59 € | |
| SOLDE 2020 | - 490,31 € | DEFICIT | - 17 639,33 € | DEFICIT |
| Report résultat 2019 | 0,00 € | DEFICIT | 80 243,93 € | EXCEDENT |
| Résultat 2020 | - 490,31 € | DEFICIT | 62 604,60 € | EXCEDENT |
| Résultat global | 62 114,29 € | | EXCEDENT | |

Monsieur Frédéric Reynaud propose d'affecter au Budget Primitif 2021 « Collet II » :

- au compte 001 Recettes d'investissement : 62 604.60 €.
- au compte 002 Dépenses de fonctionnement : 490.31 €

Monsieur Jean-Michel TRON se retire de l'Assemblée et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

6. Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget Eau USP 2020,

Monsieur le Maire dresse le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget Eau USP, qui se résume ainsi :

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|
| MANDATS EMIS | 375 525,18 € | 92 602,57 € |
| TITRE EMIS | 260 195,79 € | 504 379,01 € |
| RESULTAT EXERCICE 2020 | -115 329,39 € | 411 776,44 € |
| REPORT N-1 | 139 174,00 € | -180 260,40 € |
| RESULTAT GLOBAL | 23 844,61 € | 231 516,04 € |
| BALANCE RESTE A REALISER | | -221 584,00 € |
| RESULTAT GLOBAL PAR SECTION | 23 844,61 € | 9 932,04 € |
| RESULTAT GLOBAL | 33 776,65 € | |

Monsieur Frédéric Reynaud propose d'affecter au Budget Primitif 2021 Eau USP :

- au compte 002 excédent de fonctionnement reporté, le montant de 23 844.61€
- au compte 001 excédent d'investissement reporté, le montant de 231 516.04 €

Monsieur Jean-Michel TRON se retire de l'Assemblée et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

AR

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

7. Vote des subventions aux associations et organismes 2021,

Monsieur le Maire propose d'allouer des subventions de fonctionnement à diverses associations. Il précise que l'ensemble des demandes enregistrées a fait l'objet d'une analyse.

Il invite le Conseil Municipal à délibérer pour les attributions financières aux associations selon le tableau ci-dessous :

| DENOMINATION | DECISION 2021 |
|--|------------------|
| ADMR | 3500 |
| AMAC - ASSOCIATION DES MUTILES ANCIENS COMBATTANTS | 60 |
| Amicale anciens maquisards et résistants vallée de l'Ubaye | 100 |
| Amicale des pompiers | 3000 |
| Atelier de Doudou | 500 |
| Club cycliste Ubaye | 100 |
| Crèche | 50000 |
| Fondus de l'Ubaye | 100 |
| Groupeement dep. des lieutenants de louvetier AHP | 100 |
| Lendemain Meilleur | 200 |
| LES AMIS DU FORT ST VINCENT | 1000 |
| LES ENFANTS DE DORMILLOUSE | 120 |
| LES RESTOS DU CŒUR | 300 |
| Musique dans la vallée | 1500 |
| RIVAGES DE MEDITERRANEE - VOILES D'EN HAUT 2019 | 1000 |
| SECOURS CATHOLIQUE | 400 |
| SOLIDARITAT UBAYE | 200 |
| Trail 2 vie | 500 |
| Ubaye sang pour sang | 100 |
| USEP | 1500 |
| | 64280 |

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

| DENOMINATION | DECISION 2021 |
|----------------------------|------------------|
| ASSOCIATION BREOLE I BRIUS | 15000 |

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité (1 abstention).

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

| DENOMINATION | DECISION 2021 |
|-----------------------------------|------------------|
| Club des aînés Ubaye-Serre-Ponçon | 4000 |

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité (1 abstention).

| DENOMINATION | DECISION 2021 |
|-----------------------|------------------|
| Les capucins bréolais | 1000 |

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité (2 abstentions).

| DENOMINATION | DECISION 2021 |
|--------------------------------|------------------|
| USB " Union Sportive Blanche " | 3000 |
| USB Randormillouse | 1000 |
| USB SKI | 2000 |

Le conseil municipal vote favorablement à la majorité (3 abstentions).

8. Dénominations des voies,

Suite au travail, effectué par la commission Monsieur Le Maire informe qu'il est nécessaire de compléter la première délibération prise en Janvier concernant la dénomination des voies de notre commune et propose ces nouvelles dénominations :

- Rue des Tilleuls depuis la Rue des Garreaux à Rue Yves Rechner
- Chemin du Coq à l'Ane Depuis la Rue Yves Rechner jusqu'à Propriété ESTRAYER Pierre-Michel Parcelle 198 A 439
- Chemin de l'atelier, pour le chemin perpendiculaire à la rue H. Charbonnier menant chez Philippe Bukal à La Bréole
- Route de La Gayesse pour la rue interne au lotissement Collet à La Bréole

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

9. Offres de prix pour les terrains de Messieurs MASSE et MERCIER,

Une proposition va être fait au notaire de M. Bernard Mercier, à hauteur de 152 950€ pour les terrains Grachine, Place verte et la remise, soit les parcelles section ZE n°125 et section G n°28 et 29.

Pour le terrain de Louis Masse, une demande de Certificat d'Urbanisme sera faite, avant de poursuivre de quelconques négociations.

AR

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

10. Acquisition du terrain cadastré section ZB n°66 (Propriétaires DOUVRAIN et WASZAK),

Une proposition va être faite aux propriétaires DOUVRAIN et WASZAK à hauteur de 10€ du m² (la parcelle se situe à la Garde).

L'intérêt de cette acquisition est l'élargissement de la route de la Garde.

11. Ventes des appartements du Collet – Régularisation suite aux documents reçus du Géomètre,

Monsieur le Maire, rappelle la délibération prise le 21 Décembre 2020, concernant la Vente des appartements au Collet. Il convient de la modifier (délibération 2020-122 Vente à Madame Vanessa AUBERT, Monsieur Florian RICEVUTO, Monsieur et Madame MENDOLIA Gérard et Valérie).

Monsieur le Maire, rappelle la délibération prise le 30 Septembre 2020, concernant la Vente des appartements au Collet. Il convient de la modifier (délibération 2020-086 Vente à Monsieur Joël BOUDOUARD).

Monsieur le Maire informe que le géomètre-expert a été de nouveau mandaté pour procéder au découpage parcellaire entre les appartements 2 et 3. Cela évitera que les 2 acheteurs soient en copropriété.

Monsieur le Maire propose la vente du lot n°A, parcelle section ZH numéro 113-a, selon le plan annexé, pour le prix de 179 300€ à Madame Vanessa AUBERT, Monsieur Florian RICEVUTO, Monsieur et Madame MENDOLIA Gérard et Valérie désigné « lot 1 ».

Monsieur le Maire propose la vente du lot n°B, parcelle section ZH numéro 113-b et 137-c, selon le plan annexé, pour le prix de 165 000€ à Mr Joël BOUDOUARD désigné « Lot 2 » dans la délibération 2020-086.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

12. Avenant n°2020-1 à la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service contrat « enfance jeunesse »

Monsieur le Maire précise aux membres du conseil municipal que le contrat « enfance jeunesse » signé entre la Communauté de Communes Ubaye-Serre-Ponçon (dissoute au 01/01/2017), repris par la Commune Nouvelle Ubaye-Serre-Ponçon depuis le 1^{er} Janvier 2017 et la Caisse d'Allocations Familiales est arrivé à échéance au 31/12/2019.

Considérant qu'à compter du 1^{er} Janvier 2020, il convient d'intégrer les actions portées sur la Commune par l'EAJE « les petits pas » au contrat « enfance jeunesse » en cours de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon.

Un avenant n°2020-1 doit être signé qui permet d'intégrer la commune dans le contrat enfance de la CCVUSP.

Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.

13. SDE 04

Nous allons faire une demande d'intervention auprès du SDE04 pour l'extension de la ligne électrique à la STEP de Boneisse, ainsi qu'une autre intervention concernant le déplacement d'un poteau électrique en face de chez Mr BOUY

AR

Compte-Rendu
du conseil municipal
du Mardi 09 Mars 2021

Questions Diverses :

14. Parcelle cadastrée section ZE n°25 « Grachine

Christine fera des recherches auprès de la famille de Monsieur Joseph Cyrius GUIBAUD, toujours propriétaire alors qu'il est décédé à LA BREOLE (Alpes-de-Haute Provence) le 3 septembre 1969, que sa succession est par conséquent ouverte depuis plus de trente ans.

15. Projet de Parcabout de Vincent BOUTARD

Stéphane Clerjon a rencontré Mr Vincent Boutard concernant son projet de Parcabout (parc d'aventures dans les arbres activités familiales à partir de 3 ans).

Il sollicite la commune sur un accord de principe pour la réalisation de son projet sur une parcelle communale en amont du camping du Lac.

Ce dernier aimerait lancer l'activité dès cet été.

Il est prévu une réunion sur site avec des élus et Mr Boutard pour imaginer le visuel de son projet et voir si cela est possible.

AR

